



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Immense difficulté à accéder au logement

Question écrite n° 5527

Texte de la question

M. Victor Catteau appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'immense difficulté à accéder au logement. En effet, si en France métropolitaine le loyer moyen au mètre carré est actuellement évalué à 8,20 euros pour une maison et à 9,38 euros pour un appartement, celui-ci avoisine les 12 euros pour une maison et les 16 euros pour un appartement type T1/T2 dans un certain nombre de communes de la circonscription que M. le député représente. Dans certaines communes, le prix du loyer est même supérieur à celui des logements situés au cœur de la métropole lilloise. Cette situation que les habitants peinent à comprendre s'explique par la rareté des biens en location qui ne fait que s'accroître. Des professionnels de l'immobilier expriment leurs inquiétudes en expliquant que dans certaines communes, de « deux locations par mois, nous sommes passés à deux locations par an. » Et c'est précisément la rareté des biens locatifs, notamment dans le territoire des Weppes, qui comporte un caractère de plus en plus préoccupant, d'autant plus en considération des nouvelles mesures interdisant la location des logements à forte consommation énergétique. Ne remettant pas en cause les finalités hautement honorables que sont celles visant à lutter notamment contre le réchauffement climatique, les modalités quant à elle restent tout de même grandement discutables puisque ces logements, en dépit de leur faible contribution à l'effort écologique que l'on doit collectivement mener, sont la grande majorité du temps loués par des particuliers aux revenus modestes. De ce fait, les concitoyens les plus démunis se résignent donc à trouver un logement dans des endroits plus éloignés de la ville, le plus souvent non desservis par les transports en commun et se retrouvent ainsi contraints d'utiliser leur véhicule personnel pour aller travailler ou encore se soigner. Par conséquent, eu égard à l'ensemble des légitimes inquiétudes exprimées par les administrés de sa circonscription, il l'interroge sur ce que le Gouvernement compte mettre en place pour répondre à ces problématiques liées à l'accès au logement.

Données clés

Auteur : [M. Victor Catteau](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5527

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1372

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)